

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 80 (1954)
Heft: 8

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aux câbles pour permettre sans grande complication de reproduire les modifications du tracé des voies.

b) Le pupitre de commande avec ses touches et ses voyants lumineux (1500 lampes de répétition) est relié par plus de 2000 fils aux *groupes de relais* qui assurent l'ensemble des commandes et des dépendances ainsi que toutes les conditions de sécurité des itinéraires. L'installation comprend environ 2700 relais commandant 35 000 contacts reliés en cabine par plus de 300 km de fils. Les relais sont montés par groupes spécialisés et normalisés avec connecteurs, rapidement interchangeables en cas de dérangement ou de modification. Un répartiteur central assure une possibilité très rapide d'interconnexions en cas de modification de l'installation.

c) Les *installations destinées à l'alimentation* (en courant continu à 60 volts pour l'asservissement et à 12 volts pour les circuits de voies, en courant alternatif pour les signaux lumineux et les moteurs d'aiguilles) sont placées à l'étage inférieur du poste. Des batteries situées en sous-sol assurent la régularité de l'alimentation en courant continu.

L'ensemble de l'alimentation se fait par le courant de traction C.F.F. 16 $\frac{2}{3}$ périodes transformé à 220 volts, et auquel se substitue automatiquement le courant local 50 périodes en cas d'absence de tension primaire.

II. Les *installations « en campagne »* sont conçues de la manière suivante :

La commande des 70 branchements centralisés se

fait au moyen de coffrets de commande avec moteur électrique.

Tous les signaux principaux ou de manœuvre sont lumineux : ils présentent de jour comme de nuit la même image. Les itinéraires de manœuvre sont commandés par des petits signaux à trois feux disposés en triangle et appelés *signaux nains*, qui peuvent être placés facilement dans les entrevoies souvent étroits. Deux feux horizontaux indiquent l'arrêt, deux feux obliques l'ordre d'avancer avec indication que le prochain signal nain est à l'arrêt. Enfin, deux feux verticaux donnent aussi l'ordre d'avancer avec l'indication que le signal suivant est en manœuvre autorisée.

Un réseau de câbles souterrains important avec garniture de plomb armé assure les liaisons électriques entre le poste et les installations en campagne. Des distributeurs répartis dans les voies permettent la ramification de ce réseau de câbles.

Les installations en cabine, soit pupitre de commande et groupes de relais et répartiteurs, ont été livrées par la maison *Siemens A.G.* La maison *Hasler*, à Berne, a livré les groupes d'alimentation et la maison *Gfeller*, à Büimpliz, les dispositifs d'entente. Les installations extérieures, soit signaux et commande d'aiguilles, ont été fournis par la maison *Integra*, à Wallisellen.

Il convient de féliciter les Chemins de fer fédéraux, leurs ingénieurs et les différentes maisons citées pour le travail vraiment remarquable, tant sur le plan technique que sur le plan social, qu'ils ont accompli à Sébeillon.

E. S.

LES CONGRÈS

Council on wave research coastal Engineering

Congrès international de 1954 à Grenoble (France)

Le Conseil de recherches sur la houle (Council on wave research) de la Engineering Foundation, dont le siège est à l'Université de Californie, a organisé, depuis 1950, une série de conférences aux U.S.A. La réunion de 1954 aura lieu à Grenoble (France) les 8, 9, 10 et 11 septembre 1954. Les séances de travail se dérouleront à l'Ecole nationale supérieure d'Electrotechnique et d'Hydraulique, 44, avenue Félix-Viallet.

Cette manifestation est placée sous la présidence du doyen de l'Université de Californie, le Dr O'Brien, assisté d'un secrétaire général, M. le professeur Johnson.

Le comité local d'organisation comprend des représentants de l'Université, de la Direction des ports au Ministère des travaux publics, du Service d'études et recherches d'Electricité de France, des Etablissements Neyrpic. Il est présidé par M. Pariselle, recteur de l'Université de Grenoble, assisté de trois vice-présidents : M. Félix Esclangon, professeur à la Faculté des sciences, directeur de l'Ecole nationale supérieure d'electrotechnique et d'hydraulique de Grenoble ; M. Maurice Gariel, président, directeur général des Eta-

blissements Neyrpic, à Grenoble ; M. Paul Merlin, président, directeur général des Etablissements Merlin et Gerin, président de l'Association des Amis de l'Université de Grenoble.

Le programme englobe les divers problèmes que posent la protection et l'utilisation des côtes maritimes : étude de la houle, structure des côtes, transport des matériaux en suspension, conception et construction des ouvrages à la mer.

La date limite de remise des communications est fixée au 30 juin 1954. Les textes proposés seront reçus par le secrétaire général du Congrès (professeur Johnson, University of California, Berkeley, Cal., U.S.A.) ; les communications *européennes* pourront également être soumises au comité local d'organisation, à l'adresse suivante : Congrès du Coastal Engineering, Ecole nationale supérieure d'Electrotechnique et d'Hydraulique, 44-46, avenue Félix-Viallet, Grenoble (France).

Les communications seront limitées en séance à vingt minutes chacune ; leur texte ne devra pas comporter plus de 12 000 mots (langues officielles : anglais et français).

Les personnes intéressées par cette réunion peuvent se documenter dès maintenant auprès du Comité local de Grenoble, à l'adresse ci-dessus.